

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

MINISTERE DE L'ENERGIE

DECRET N° **2018-742**/PRN/M/E

du 19 octobre 2018

portant approbation du Document de
Politique Nationale de l'Electricité
(DPNE).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu la loi n° 2015-58 du 02 décembre 2015, portant création, missions et fonctionnement d'une Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie (ARSE) ;
- Vu la loi n° 2016-05 du 17 mai 2016, portant code de l'électricité ;
- Vu le décret n° 2016-161/PRN du 02 avril 2016, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-572/PRN du 19 octobre 2016, portant remaniement des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2016-623/PRN du 14 novembre 2016, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués, modifié et complété par le décret n° 2018-475/PRN du 09 juillet 2018 ;
- Vu le décret n° 2016-624/PM du 14 novembre 2016, précisant les attributions des membres du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018-476/PM du 09 juillet 2018 ;
- Vu le décret n° 2017-101/PRN/ME du 17 février 2017, portant organisation du Ministère de l'Energie ;
- Sur rapport de la Ministre de l'Energie ;

OK
5

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article premier : Est approuvé tel qu'annexé au présent décret, le Document de Politique Nationale de l'Electricité (DPNE).

Article 2 : La Ministre de l'Energie est chargée de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 19 octobre 2018

Signé : Le Président de la République

ISSOUFOU MAHAMADOU

Le Premier Ministre

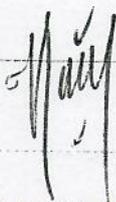
BRIGI RAFINI

La Ministre de l'Energie

MADAME AMINA MOUMOUNI

Pour ampliation :

Le Secrétaire Général Adjoint
du Gouvernement



LARWANA IBRAHIM